

# Communiqué de presse



## Effondrement d'un pont dans le département du Gard Conséquence directe des politiques d'austérités au MTE

Ce lundi 18 mars, à Chamborigaud dans le département du Gard, une arche d'un pont s'est effondrée au passage d'un poids lourd. Le chauffeur du camion a été blessé, heureusement aucun autre véhicule n'était sur le pont à ce moment-là.

Les responsables des services voirie du département ont rapidement affirmé qu'aucun signe avant-coureur ne pouvait laisser présager cet événement puisque le pont avait été inspecté en juin 2022 et avait été classé en « très bon état ». Cet accident semble donc inexplicable, doit-on en douter ?

### OUI, POUR AU MOINS DEUX RAISONS

La première est liée aux compétences concernant **la surveillance des ouvrages d'art qui ne sont plus présentes dans certains services techniques territoriaux**. Cette situation les oblige à externaliser les contrôles en direction du secteur privé avec tous les aléas que cela comporte. La deuxième raison concerne l'intérêt porté sur les réseaux les moins utilisés et le manque d'engagements financiers qui leur est alloué les entretenir. Alors, il serait faux d'estimer que cet accident pourrait être un cas isolé.

Malgré les potentiels dysfonctionnements concernant la surveillance et le contrôle des ouvrages d'art, les quelques 200 000 ponts en service en France font majoritairement l'objet des visites périodiques dénommées « image de la qualité des ouvrages d'art » (IQA). **A l'issue de ces visites, 35 000 d'entre eux ont été classés potentiellement dangereux, voire dangereux pour les usagers. 4 000 devraient même être réparés de toute urgence.** Ces chiffres émanent d'un rapport d'une commission sénatoriale qui s'est emparée du sujet après la catastrophe du pont de Gênes en 2018.

Depuis d'autres rapports, notamment celui du conseil d'orientation des infrastructures (COI) et celui de l'observatoire national de la route (ONR) ont confirmé la dégradation des infrastructures routières et critiqué le modèle économique mis en place pour les entretenir.

### POUR RAPPEL

**En mai 2018**, le viaduc de Gennevilliers (92) s'était affaissé à la suite de l'effondrement d'un mur de soutènement ce qui avait occasionné la fermeture de l'autoroute A15 en direction de Paris pendant plusieurs semaines.

**En septembre 2018**, un câble de pré-tension du pont de l'île de Ré (17) avait cédé, ce qui avait engendré plusieurs mois de travaux pour restaurer l'intégrité de la structure du pont.

**En novembre 2019**, un pont suspendu s'était effondré sur la commune de Mirepoix-sur-Tarn (31) au passage d'un camion de 38 tonnes. Le pont avait été interdit aux véhicules de plus de 19 tonnes car sa structure était fortement dégradée, deux personnes ont été tuées et cinq autres blessées.

**La FNEE-CGT considère que** ces accidents et drames sont le résultat direct du désengagement de l'État dans la gestion des infrastructures routières. L'acte II de la décentralisation qui a imposé le transfert de 18 000 kms de routes et des ouvrages d'art en direction des départements en 2007 est très éclairant sur ce sujet. **Jusqu'en 2010, la France était classée à la 1ère place concernant la qualité de son réseau routier, elle occupe actuellement la 18e place.** L'observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) a estimé qu'en 2023, 30% des accidents mortels seraient dus à des facteurs liés à l'infrastructures. Ce pourcentage représente plus de 1 000 décès.

## MANQUE D'INVESTISSEMENTS

Les rapports précités avaient estimé la nécessité d'investir de la part de l'Etat **environ 20 milliards d'€** pour régénérer et sécuriser le réseau routier national non concédé (RRNC).

C'est essentiellement pour ces raisons financières que le gouvernement a décidé d'intégrer dans la loi 3 DS une nouvelle phase de décentralisation des infrastructures routières en direction des départements et des régions. Ce réseau ne représente que 10 300 kms sur le million de kilomètres qui constitue le réseau routier français (700 000 km gérés par les communes, 380 000 par les départements et 10 000 par les sociétés concessionnaires d'autoroute) mais il supporte plus de 80% des déplacements quotidiens dont le transport de marchandises.

Les politiques d'austérités imposées par le gouvernement continueront d'engendrer des sous-investissements pour le réseau resté dans le giron de l'Etat. Ces sous-investissements se concrétiseront par la réduction des effectifs chargés de la surveillance, de l'entretien et de l'exploitation des réseaux et par la réduction des budgets alloués à leur entretien.

**Ce contexte va aggraver la situation actuelle et sera encore plus délétère pour les usagers de la route !**

## MISE EN DANGER DES USAGERS

Un rapport de la cour des comptes de 2023 relève que **la France évolue vers un « modèle complexe »** concernant la gestion des infrastructures routières.

Le rapport met en lumière le fait que le gouvernement souhaite donner aux régions qui seraient volontaires, les compétences sur le réseau routier alors qu'elles ne sont pas dotées des services nécessaires à son entretien et son exploitation.

Force est de constater que les demandes de transferts de la part des collectivités ont été très limitées car seulement 2940 kms (1340 kms aux Départements et Métropoles et 1640 kms aux régions) changeront de gestionnaire à terme.

Chaque jour, des millions d'usagers utilisent les réseaux routiers et leurs infrastructures pour leurs déplacements professionnels ou personnels. Il est souhaitable que les associations d'usagers de la route se saisissent de ce dossier pour revendiquer au même titre que les agents des services routiers, un véritable engagement de la part de l'Etat et des collectivités pour garantir la sécurité routière et la liberté de déplacement de l'ensemble des citoyens. **C'est pour cela que la CGT revendique le retour de toutes les infrastructures routières dans le giron de l'Etat financés par l'impôt.**

CONTACT | Gaëtan SILENE- 06 14 05 44 29  
FNEE | Mickaël ROUX- 06 49 71 43 63  
SNPTRI | [fd.equipement@cgt.fr](mailto:fd.equipement@cgt.fr)